

LABORATOIRE PUBLIC D'ESSAIS ET D'ETUDES CENTRE D'ESSAIS ET D'ETUDES ELECTRIQUES

(C. E. E. E.)

ADRESSE : KM 7, ROUTE D'EL JADIDA CASABLANCA

☎ : 05 22 48 87 70

Fax : 05 22 23-42-14

RAPPORT D'ESSAIS N° 12150

Dossier n° : 2020.170.00187.2020.0033/001

Chantier : C.E.E.E.

Client : PLASTIQUE SRAGHNA

Nature du matériau : Canalisations électriques

Date d'émission : 07/02/2020

ESSAIS REALISES

- Essai de marquage
- Vérification des dimensions.
- Propriétés mécaniques :
 - * Essai d'écrasement.
 - * Essai de choc.
- Propriétés thermiques :
 - * Résistance à la chaleur
- Caractéristiques électriques :
 - * Rigidité diélectrique.
 - * Résistance d'isolement.

NATURE DES COMMENTAIRES

L'attention est attirée sur le fait que les résultats mentionnés sur le présent rapport d'essais ont été obtenus avec le(s)échantillon(s) testé(s) mais que la portée et les conclusions à tirer de ces résultats.

- Sont indiqués par ce rapport d'essais en application du texte de référence
- Font l'objet d'un document séparé en application du texte de référence.
- N'ont pas été demandés

COMMENTAIRE :

I- DEMANDE D'ESSAI :

Référence commande : 30/12/2019

Date commande : 08/01/2020

II- IDENTIFICATION DU MATERIAU TESTE :

Provenance : PLASTIQUE SRAGHNA

Lieu de prélèvements : "

Prélèvements effectué par : LPEE Client Autre (préciser)

Date de prélèvement effectué le : Date de réception : 08/01/2020

N° Feuille de réception : 12150

Observation sur l'état du matériau à la réception : **RAS**

Nom et Signature
N. GHARRI.....

L'INGENIEUR CHARGE
DU DOSSIER
M.NAZIH

LE DIRECTEUR DU CENTRE D'ESSAIS
ET D'ETUDES ELECTRIQUES
M.F ARSI

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral il comporte **6** pages.

L.P.E.E. Siège Sociale : 25, Rue d' Azial - Casablanca (01)

Tél : 31.71.17731.71.04/31.71.47/31.70.88/30.75.10/30.04.50 - Téléfax : 30.15.50

Adresse Télégraphique : LABOBATRA - CASABLANCA - Télex : LABATRA 278.53 M
R.C.Casa.32.131 - C.C.P. 1360.99 - C.N.S.S. 10.66308

I - INTRODUCTION :

Les essais ont été exécutés sur les conduits présentés au Centre d'Essais et d'Etudes Electriques du LPEE par un agent de la société **PLASTIQUE SRAGHNA.**

II - ECHANTILLONNAGE :

Les échantillons soumis aux essais sont répertoriés dans le tableau suivant :

PRODUIT	CODE CEEE	Marquage
REF Ø 13	170/12150/1	ARALEC TUBE ORANGE SERIE 13 CLASSE 1.3.2.2.2

III - DOCUMENTS DE REFERENCE :

Les essais de conformité ont été réalisés selon les normes suivant :

- **NM 06.6.250**
- **NM 06.6.252**
- **NM 06.6.253**



IV- CONCLUSION :

Les résultats des essais sur conduits sont groupés dans le tableau récapitulatif suivant :

Essais	Article de la norme	Résultats
Essai de marquage	Article 7	C
Durabilité de marquage	Article 7	C
Essai dimensionnel	Article 8	C
Essai d'écrasement	Article 10.2	C
Essai de choc	Article 10.3	C
Résistance à la chaleur	Article 12	C
Rigidité diélectrique	Article 11	C
Résistance d'isolement	Article 11.3.1.4	C

C : Conforme.



V - DEROULEMENT DES ESSAIS :**V-1- Essai de marquage**

L'essai consiste à vérifier les caractéristiques de marquage.

L'essai est réalisé conformément à l'article 7 de la norme **NM06.6.250**

Echantillons porte le marquage suivant :

ARALEC TUBE ORANGE SERIE 13 CLASSE 1.3.2.2.2

*** Les résultats d'essai et conforme.**

V-2- Vérification des dimensions :

L'essai consiste à vérifier les caractéristiques dimensionnelles.

L'essai est réalisé conformément à l'article 8 de la norme **NM 06-6-250.**

*** Les résultats d'essai et conforme.**

V-3- Propriétés mécaniques :**V-3-1. Essai d'écrasement :**

Cet essai est exécuté selon l'article 10.2 de la **NM 06.6.250** sur des éprouvettes de chaque diamètre. (125 N)

Les résultats de ces essais sont regroupés dans le tableau suivant :

NUMERO D'EPROUVETTE	REF 13	Valeur normative maximale
1	35%	50%
2	36%	50%
3	32%	50%

*** Les résultats d'essai et conforme.**



V-3-2. Essai de choc :

L'essai est exécuté selon l'article 10.3 de la norme NM 06.6.250 sur un échantillon de 12 éprouvettes de longueur 300 MM.

*** Le résultat de l'essai est conforme.**

V-4- Propriétés thermiques :

V-4-1 Résistance à la chaleur :

L'essai de résistance à la chaleur est exécuté conformément à l'article 12 de la norme **NM 06.6.250** sur des éprouvettes de longueur 100 mm

*** Le résultat de l'essai est conforme.**

V-5- Essai électriques :

V-5-1. Rigidité diélectrique :

L'essai est exécuté conformément à l'article 11 de la norme **NM 06.6.250** sur trois éprouvettes de longueur appropriée « 1 m ».

Les éprouvettes sont soumises à une tension sinusoïdale de valeur efficace **2000 V** et de fréquence **50 Hz** pendant **15 min**.

*** Au cours de cette durée, aucun claquage n'a été constaté, tous les conduits présentent une bonne rigidité diélectrique.**

V-5-2. Résistance d'isolement :

La mesure de la résistance d'isolement est effectuée sur les éprouvettes ayant subi l'essai de rigidité diélectrique immédiatement après celui-ci.

La résistance d'isolement est mesurée sous une tension continue de 500 V.



Les résultats de mesures effectuées après 1 min d'application de la tension.

Numéro d'éprouvette	REF 13	Valeur normative minimale
1	30GΩ	100 MΩ
2	10 GΩ	100 MΩ
3	16 GΩ	100 MΩ



***. La résistance d'isolement mesurée de tous les conduits est supérieure à la valeur normative minimale qui est de 100 MΩ.**